



Province de Namur  
Arrondissement de  
Namur

**EXPOSE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE POLICE  
SEANCE DU 20 DECEMBRE A DISTANCE  
(art. 85 LPI)**

**Présents :**

*Madame Hélène LEBRUN, Bourgmestre de Houyet, Présidente du Conseil de Police de la Zone 5313 Lesse et Lhomme ;  
Madame Corine MULLENS, Bourgmestre f.f. de Rochefort, membre du Collège de police ;  
Mesdames et Messieurs ALEXANDRE Christian, ANTOINE Jean-Yves, BECHET Carine, BILLIET Léonard, DE BARQUIN  
Françoise, de BRABANT Martin, HYAT Quentin, LAVIS Thierry, LEBEAU Françoise, LIBOTTE Laurent, LUPCIN Gérard,  
MAROT Etienne, MERTZ Louise, MOMMAERTS-HERMAN Julie et ROUARD Nicolas, Conseillers.  
Monsieur Pierre JACOBS, Chef de Corps;  
Monsieur Didier FRIPIAT, Secrétaire de Zone.*

*Vu la situation sanitaire due à la propagation du coronavirus COVID19, la séance du conseil se tient à distance, en vidéo-  
conférence, au moyen de la plateforme TEAMS. Tous les conseillers ont été dûment conviés par courriel à rejoindre la réunion à  
distance à la date et à l'heure indiquées dans la convocation. La séance est diffusée en direct sur la chaîne youtube® de la zone de  
police.*

*La Présidente ouvre la séance à distance à 20h00.*

**En séance publique**

**021/2021 : Approbation du procès-verbal du Conseil de Police du 28 décembre 2021**

Le Conseil de police approuve à l'unanimité le projet procès-verbal de la dernière séance tel qu'établi par Monsieur  
Didier FRIPIAT, Secrétaire de Zone.

**022/2021 : Demande de crédits provisoires pour l'année 2022**

Le Conseil de police autorise à l'unanimité le Collège à effectuer pour l'année 2022 les dépenses nécessaires à  
concurrence d'un douzième des allocations correspondantes portées au budget ordinaire 2021 pour engager et payer les  
dépenses strictement nécessaires ainsi que celles indispensables pour assurer la continuité des services. Cette décision  
est adoptée pour une durée d'un trimestre (janvier-février et mars) à concurrence d'un douzième par mois.

**023/2021 : Déclassement d'équipement et matériel de maintien de l'ordre – Décision**

Le Conseil de police décide à l'unanimité de procéder au déclassement d'équipement et de matériel de maintien de  
l'ordre.

**024/2021 : Mobilité 2022-01 : Ouverture d'une place vacante d'inspecteur principal – CIL -Gestion des  
événements**

Le conseil de police décide à l'unanimité d'ouvrir une place vacante d'inspecteur principal à la direction des Opérations  
– CIL – Gestion des événements - au premier cycle de mobilité 2022.

**025/2021 : Déclaration de place vacante de chef de zone – fixation d'une date limite d'introduction des  
candidatures – fixation de la composition de la commission locale de sélection pour l'emploi de chef de corps**

Le Conseil de police décide à l'unanimité de déclarer l'emploi vacant de Chef de corps, de fixer la date limite  
d'introduction des candidatures au 1<sup>er</sup> mars 2022 et de fixer la composition de la commission locale de sélection.

**A Huis-Clos**

**026/2021 : Demande d'admission à la pension introduite par un membre du personnel opérationnel**

Le Conseil de police décide à l'unanimité d'accéder à la demande introduite par le CDP Pierre Jacobs d'être admis à la  
pension à partir du 1er octobre 2022.

*Madame la Présidente proclame la fin de la séance à 20h43.*

Rochefort, le 20 décembre 2021  
Pour le Collège de police,

Le Secrétaire de Zone,

La Présidente du Conseil de police,

Didier FRIPIAT

Hélène LEBRUN